

## PRÉ-REQUIS



Être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un titre de niveau 4 inscrit au RNCP  
Jusqu'à 26 ans en contrat d'Alternance ; plus de 26 ans sous condition



## MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Diplômes, bulletins et relevés de notes des deux dernières années, CV  
Dossier de candidature, entretien individuel de sélection et positionnement  
L'admission est définitive à la signature du contrat d'alternance

## FORMATION



### Durée:

2 ans sous contrat d'Alternance

### Rythme d'alternance:

3 jours en entreprise et 2 jours en formation par semaine

### Modalités d'évaluation:

Évaluations écrites et orales ponctuelles (Conseil de classe)  
Examens blancs écrits et oraux

### Coût de formation:

Pour l'apprenant :  
Formation prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil  
Pas de frais d'inscription  
Rémunération au % du SMIC

### Pour l'employeur :

Financement de la formation par l'OPCO \*, rémunération du salarié (% du SMIC).\* (Opérateur de compétences)



## AVANTAGES DE L'ALTERNANCE

Préparer un diplôme BAC+2 reconnu, en étant salarié  
Développer son expérience avec une rémunération  
Poursuivre ses études  
Avoir l'opportunité de continuer, sous contrat,  
dans la même entreprise

## LES + DE L'ÉCOLE



Recherche d'entreprise  
Accompagnement individualisé : entretien, suivi en entreprise  
Pas de frais de scolarité et d'inscription.  
Ateliers coaching et phoning gratuits



## POURSUITE D'ÉTUDES

Bachelors , Licences



# BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL

Son titulaire a pour perspective de prendre la responsabilité de tout ou partie d'une unité commerciale. Il y progressera tout au long de sa formation et excellera en relation client, mais aussi en optimisation de l'espace de vente, promotion, communication, fidélisation et gestion relation avec les fournisseurs.

## OBJECTIFS

- Management de l'équipe
- Gestion de la relation client, vente conseil
- Animation et dynamisation de l'offre
- Analyse des ventes
- Mise en rayon, gestion des stocks, commandes

## MÉTIERS CIBLÉS

- Assistant manager
- Vendeur Conseil
- Adjoint responsable de secteur
- Adjoint responsable drive et e-commerce
- animateur des ventes

## LIEUX D'EXERCICE

- Magasins GSA/GSS
- Commerces de proximité
- Magasins traditionnels
- Commerces prestations de services

## PRÉ-REQUIS

- Être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un titre de niveau 4 inscrit au RNCP
- Jusqu'à 26 ans en contrat d'Alternance ; plus de 26 ans sous condition

## PROGRAMME

### (Référentiel de l'Education Nationale)

#### Enseignement général

- Culture générale et expression,
- Langue vivante étrangère 1 - Anglais
- Culture économique, juridique et managériale

#### Enseignement professionnel

- Développement de la relation client et vente conseil,
- Animation et dynamisation de l'offre commerciale,
- Gestion opérationnelle,
- Management de l'équipe commerciale.

## DURÉE ET RYTHME

### Formation en alternance

- 3 jours par semaine en entreprise
- 2 jours par semaine à l'école

# REGLEMENT D'EXAMEN

## EXAMEN

EPREUVES À L'EXAMEN	COEFF	DURÉE	FORME
<b>Epreuves obligatoires</b>			
E1 : Culture générale et expression	3	3 h	Ecrit
E2a : Langue Vivante Etrangère I	1,5	2 h	Ecrit
E2b : Langue Vivante Etrangère I	1,5	20 mn	Oral
E3 : Culture économique, juridique et managériale	3	4 h	Ecrit
E4 : Gestion opérationnelle	3	3 h	Ecrit
E5 : Développement de la relation client et vente conseil	3	30 mn	Oral
E6 : Animation, dynamisation de l'offre commerciale	3	30 mn	Oral
E7 : Management de l'équipe commerciale	3	2 h30	Ecrit

## Epreuves facultatives

EFl* : Langue Vivante Etrangère II	Bonus	20 mn	Oral
------------------------------------	-------	-------	------

\* Pour l'épreuve facultative, seuls comptent les points au dessus de la moyenne.

## LES ESSENTIELS DU CONTRAT

### L'ALTERNANT

Double statut :

- **Étudiant(e) & Salarié(e)**

Candidat(e) hors UE

- **Avoir une autorisation préfectorale** pour exercer une activité salariée

### LE CONTRAT

Période probatoire :

- **45 jours en entreprise**

Durée quotidienne de travail - ne pas excéder

- **Mineur(e) : 8h - Majeur(e) : 10h**

Congés

- **5 semaines par an**

**Les congés sont à prendre sur le temps en entreprise.**

Repos hebdomadaire

**Selon la convention collective de l'entreprise**

**Temps de formation + Temps en entreprise = temps de travail hebdomadaire**

## LA RÉMUNÉRATION

### AGES

### 1ÈRE ANNÉE

### 2ÈME ANNÉE

Moins de 18 ans	27%	39%
De 18 ans à 20 ans	43%	51%
De 21 ans à 26 ans	53%	61%